



Chère *yachtwoman* & cher *yachtman*,

Dans le cadre des **NEPTUNE DE LA VOILE CLASSIQUE** à l'initiative des yacht-clubs de l'Atlantique, de la Manche et de la Méditerranée,

## **Plumes de Yacht 2015**

La 2e édition du Prix littéraire du Yachting Classique,

Est organisée sous le parrainage du Yacht Club de France auprès des clubs organisateurs de régates, de courses et de rassemblements de yachts classiques en Atlantique, en Méditerranée, en Manche et sur les eaux intérieures

**AFYT - AYC - YCC - YCIF**

### **Règlement & modalités de Plumes de Yacht 2015 Le thème 2015 impose de faire mention dans le texte du nom d'au moins un yacht affilié à l'un des yacht-clubs organisateurs**

Nous rappellerons au préalable que le recueil Plumes de Yacht 2014 pour être remis comme trophée lors des régates

1. Le concours est réservé aux femmes, hommes ou équipage (collège) adhérents à l'un des clubs initiateurs du prix.
2. Le texte original (en prose ou versifié ou mixte), documentaire, histoire vécue ou fiction, doit être écrit en langue française ; le thème est libre à partir du moment où au moins un yacht classique (identifié ou générique) en est le héros, le support (lieu ou temps) ou l'un des acteurs majeurs.

Le texte pourra être accompagné ou pas de visuels (illustration, photos) libres de droits et originaux intégrés dans le texte : attention ! **2 visuels** au maximum.

3. Chaque candidat (ou collège équipage) ne présentera qu'un seul texte, individuellement.

Celui-ci devra être inédit et n'avoir pas été primé dans un autre concours.

4. **Le texte ne pourra, en aucun cas, excéder 4 pages A 4** - dactylographié au format 21 x 29,7 - à raison de :

**40 lignes maximum par page avec des interlignes de 1,5 cm et une police Times new roman 12.**

5. Chaque œuvre devra parvenir, **pour le 30 septembre 2015** au plus tard,

Sous formats **Word & PDF** à l'adresse suivante : [comycc@free.fr](mailto:comycc@free.fr)

7. Afin de préserver l'anonymat, tout participant devra :

- faire figurer temporairement sur chaque page de son œuvre, en haut à gauche, le pseudonyme de son choix, -joindre à son envoi une page indépendante sur laquelle figureront séparément : le pseudonyme, le titre de l'œuvre, le nom, prénom et coordonnées de l'auteur ou du collège d'auteurs.

8. Les textes qui ne respectent pas l'une des conditions ci-dessus ne seront pas présentés au jury.

9. Les textes devront être libres de droits, pour publication. La version informatique PDF faisant foi.

11. Le jury est composé de 6 membres.

- 12 - Comme en 2014, les textes primés feront l'objet d'un recueil édité par **Les Editions Ancre de Marine** :

[www.ancre-de-marine.com](http://www.ancre-de-marine.com) (on pourra se procurer le recueil 2014 chez l'éditeur)

Un exemplaire du recueil sera remis aux lauréats et les autres seront disponibles en ligne sur le site de l'éditeur.

- 13 - La proclamation des résultats se déroulera, comme en 2014, le premier samedi du **NAUTIC sur le stand du Yacht Club de France** (l'horaire sera communiqué ultérieurement).

Dans l'attente du plaisir de vous lire,  
Très cordialement

Philippe Payen

YCC - YCIF - Armateur de Saba, Illingworth -

Dernier ouvrage « marine » paru : le Dictionnaire Insolite des Mots Marins